

RESUME DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 MAI 2023

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société ALD s'est tenue le 22 mai 2023 au siège social situé 1-3 rue Eugène et Armand Peugeot, immeuble Corosa, 92500 Rueil-Malmaison, sous la présidence de Mme Diony LEBOT, Présidente du Conseil d'administration.

Le quorum s'est établi à 91,624 %.

- 13 actionnaires étaient physiquement présents à l'Assemblée,
- 3 488 actionnaires étaient représentés ;
- 1982 actionnaires ont voté par correspondance ; et
- 1493 actionnaires ont donné pouvoir au Président.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées. Ont donc notamment été approuvés :

- La nomination de Madame Hacina PY en qualité d'Administrateur ;
- La nomination de Monsieur Mark STEPHENS en qualité d'Administrateur ;
- La ratification de la cooptation de Monsieur Frédéric OUDEA en qualité d'Administrateur ;
- L'approbation de l'apport en nature consenti par Lincoln Financing Holdings PTE. Limited de 65 000 001 actions de LP Group B.V. à la Société, de son évaluation et de sa rémunération ;
- La réalisation de l'augmentation de capital social en rémunération de l'apport de Lincoln Financing Holdings PTE. Limited – La Prime d'apport – La constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital – La modification de l'article 6 (Capital social) des statuts – La délégation au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, au Directeur Général ;
- La modification des articles 2 (Objet), 8 (Droits et obligations attachés aux actions) et 16 (Fonctionnement du Conseil) des statuts en lien avec la réalisation de l'apport ;
- La modification de l'article 13 (Nomination des administrateurs) et de l'article 14 (Pouvoirs du Conseil) des statuts ;

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site de la société dans la rubrique « Assemblée Générale ».

L'Assemblée Générale Mixte a par ailleurs permis d'exposer :

- La réalisation de l'acquisition du Groupe LeasePlan, qui marque l'aboutissement de plusieurs trimestres d'effort et qui pose les bases d'une croissance solide et pérenne pour la nouvelle Société combinée ALD/LeasePlan.
- L'intervention du Commissaire aux apports, le cabinet LEDOUBLE, concernant l'apport des titres de la société LP Group B.V. à notre Société. Madame Agnès PINIOT a exposé les diverses diligences qui ont été réalisées, indiquant en conclusion une juste estimation de l'Apport et une rémunération apparaissant équitable.
- Le passage de la Société sous le régime régulé de « Compagnie Financière Holding » en vertu d'un accord obtenu par la Banque Centrale Européenne le 25 novembre 2022.
- En conséquence, la modification des statuts et l'impact sur la gouvernance de la Société, notamment avec l'élargissement de 10 à 12 du nombre d'administrateurs. Monsieur Mark STEPHENS, Partner au sein de TDR capital et Madame Hacina PY, Directrice du Développement durable au sein de la Société Générale, ont ainsi intégré le Conseil d'administration de ALD.

Enfin, aucune question, ni à l'écrit, ni lors de l'Assemblée Générale, n'a été formulée par les actionnaires.